



Management Support

Federaal agentschap voor geneesmiddelen en gezondheidsproducten Agence fédérale des médicaments et des produits de santé Galileelaan – Avenue Galilée 5/03 1210 BRUXELLES - BRUSSEL

## **COMITÉ DE TRANSPARENCE 112 - PROCÈS-VERBAL**

07.03.2022 - GAL ADALET (01.F.2) - 15H00

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR
L'ordre du jour est approuvé, hormis le point 2.
La présidente demande aux membres l'autorisation d'enregistrer la réunion. Tous les membres donnent leur accord.
Elle accueille , le nouvel inspecteur des Finances.
(représentant Ophaco), (représentant Medaxes), (représ
2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 09.12.2022
Le point n'est pas abordé. En raison de l'absence de transmis aux membres et n'a donc pas été approuvé.
3. LISTE D'ACTIONS
1) <u>Dossiers législatifs</u> :
Le rapport a été transmis pour information aux membres. Comme d'habitude, les membres sont priés de transmettre leurs questions directement au service juridique (à l'attention de ).
2) Plan de recrutement 2022 :
présente brièvement le plan de recrutement 2022 au moyen d'un PowerPoint.
3) <u>Plan de personnel 2023</u> :
présente, à l'aide d'un PowerPoint, les différents KPI à examiner pour déterminer

l'enveloppe de personnel et préparer le plan de recrutement.

pense qu'il s'agit d'une bonne présentation, mais note que l'enveloppe du personnel est plus faible en 2024 qu'en 2023 et s'interroge sur la raison de cette différence. répond que le SPF BOSA impose des économies à l'AFMPS. Ensuite, lit dans le document que l'AFMPS n'a qu'une marge de 1,9 million d'euros en 2024. Cette marge limitée doit être prise en compte lors de la détermination du budget 2024 et pour fixer les besoins supplémentaires en personnel.

personnel via d'autres canaux. C'est possible selon comme par le biais de Sciensano.
fait remarquer que les KPI sont rédigés sous forme de questions. n'a encore jamais vu cela. L'AFMPS fera l'adaptation et reformulera cela.
demande également un état de la situation sur le nombre de recruteurs présents au sein de l'Agence. À ce jour, il semble n'y avoir que deux recruteurs (un FR et un NL) opérationnels.
Concernant le problème de recrutement au niveau du département RH, explique que plusieurs collaborateurs sont en formation. Le nombre de recruteurs va doubler sous peu.
4. RAPPORT FONDS D'INVESTISSEMENT Q4
commente la présentation PowerPoint et plus particulièrement le slide 2 (= $highlight$ $evolution since Q3$ ).
demande d'ajouter au dernier rapport, une vue d'ensemble d'un exercice indiquant clairement, pour chaque projet, le montant prévu au budget et le montant effectivement dépensé. Aujourd'hui, ces montants sont dispersés dans le document, ce qui rend le suivi quelque peu difficile.
a une remarque sur le point <i>P025 Autocontrôle Officine</i> et plus précisément sur la déclaration du chiffre d'affaires relatif aux dispositifs médicaux. vérifie si l'objectif est que tous les pharmaciens déclarent leur chiffre d'affaires ou seulement ceux qui sont assujettis à l'imposition. Dans le premier cas, on examinera comment cela peut être prévu via le portail autocontrôle officine.
aimerait avoir plus de précisions sur le <i>P070 : stock monitoring tool</i> . La liste des médicaments essentiels n'a pas encore été établie, ce qui n'empêche pas l'application d'être développée entre-temps dans le cadre du projet pilote avec un nombre limité de molécules. En effet, les fonctionnalités sont les mêmes et sont indépendantes du nombre de médicaments qui feront l'abiet d'un quivi à l'avenir

Pour le P019 Site web patients, il est à noter que le projet a été présenté à la Plateforme flamande des patients et qu'il sera discuté plus en détail lors de la prochaine réunion du Comité consultatif.

## 5. TRAJET BUDGET 2024

À l'aide d'une présentation PowerPoint, présente la clôture annuelle et le contrôle budgétaire 2023 comme les premières étapes de la trajectoire 2024. La présentation tient compte de la décision de la réunion bilatérale avec le SPF BOSA le 16 février 2023.

Les membres prennent acte de la présentation.

## 6. UPDATE ACTIVITÉS «NOTE SPEERPUNTEN» AVEC IMPACT BUDGÉTAIRE

Une présentation PowerPoint informe les membres de l'avancement des travaux des différents groupes de travail.

Groupe de travail R&D:

commente le slide.
demande quel est l'impact budgétaire pour l'AFMPS dans le budget 2023. répond que la fiche est reprise comme objectif dans le Plan opérationnel 2023, avec l'accord de la Cellule stratégique. Pour l'instant, il n'y a pas plus de détails disponibles.
précise qu'il sera proposé à la Cellule stratégique d'utiliser la dotation pour financer les activités au sein du GT R&D et que le ministre défendra cette proposition auprès des autorités budgétaires.
Groupe de travail Protection du patient:
commente le slide.
Pour les patient support programs, il n'y a pas encore de nouvelle proposition des membres. L'AFMPS demande des avancées dans cette législature. souligne que si les informations nécessaires ne sont pas fournies par l'industrie dans un bref délai, il sera impossible pour l'AFMPS de s'engager à poursuivre le dossier et, par conséquent, il ne pourra plus être retenu comme une priorité dans la politique d'excellence, ni être inclus comme un objectif dans le Plan opérationnel 2023 de l'Agence.
Concernant les informations patients, le projet a été présenté à la Plateforme flamande des patients (développement d'un outil web).
se demande comment les coûts seront financés. répond qu'une partie proviendra de la dotation. Sans augmentation de la dotation, le financement aura lieu via le fonds d'investissement.
dit se rappeler que le financement du CBIP est normalement entièrement payé par la dotation.  répond que les secteurs financent, pour 2023, uniquement le montant de l'indexation. Le projet figure dans les initiatives rejetées de décision du contrôle budgétaire (voir présentation point 5). Dans le budget initial de 2024, le projet sera introduit via la dotation.
explique qu'on ne peut pas simplement supposer que les secteurs financeront le surcoût. En effet, une grande partie de la dotation n'est pas directement affectée et sert à couvrir une partie de l'ensemble des coûts de l'AFMPS. Nous pourrions donc également considérer que c'est la dotation qui couvre le coût supplémentaire pour le CBIP, de sorte que la proportion de la dotation qui intervient dans le coût des outputs diminue.
précise qu'il y a peu de collaboration avec le CBIP. ajoute qu'au minimum tous les stakeholders contributeurs et les membres du Comité consultatif devraient être inclus dans la discussion pour une meilleure information des patients.
signale que toutes les parties avaient exprimé leur intérêt pour le thème de l'information

des patients, ainsi que le ministre. La décision finale sera prise suivant l'avis du Comité consultatif. Il

Groupe de travail disponibilités des médicaments:

est encore possible d'échanger davantage sur le sujet.

donne plus d'explications sur le slide.

ajoute que le slide ne montre que ce qui a un impact sur l'AFMPS. L'INAMI a aussi un volet dans ce groupe de travail.

## 7. DIVERS

Les dates des réunions du Comité de transparence pour le second semestre 2023 sont présentées.
fait savoir que remplaçant et ne pourront pas participer à la réunion du
29 septembre 2023. verra ce qu'il est possible de faire éventuellement par l'intermédiaire du
représentant d'Ophaco.
ne pourra pas être présente à la réunion du 12 décembre 2023. Les membres
l'informent que le suppléant officiel de l'ANGR pourra 🔳 remplacer.
fait savoir qu' pourra participer à la réunion du 24 novembre 2023 uniquement via
Teams. ■ fait aussi remarquer que la réunion du 3 novembre 2023 tombe pendant les vacances
d'automne. fait savoir que la réunion pourrait encore être déplacée s'il s'avérait trop
difficile pour certains membres d'être présents.

Le secrétariat communiquera les réunions via Outlook dans les plus brefs délais.

La présidente clôt la séance et remercie tous les membres pour leur collaboration interactive.